





# COMPOSITION DES JURYS Année universitaire 2021-2022 Le Président de la COMUE UBFC

712-2  $(5^{\circ})$ article L. l'Éducation, notamment Vu le Code de Master national de diplôme 25 avril 2002 relatif au Vu l'arrêté du Vu le Décret n° 2015-280 du 11 mars 2015 portant création de la communauté d'universités et établissements « Université Bourgogne Franche-Comté » et approbation de ses statuts ; Vu l'arrêté du 26 juillet 2019 accréditant la Communauté d'universités et établissements « Université Bourgogne Franche-Comté » à délivrer des diplômes nationaux ;

En accord avec la réglementation des études de l'établissement susvisé,

# **ARRETE**

## Article 1:

Le jury du MASTER 2 mention Physique parcours Physics Photonics Nanotechnology est ainsi constitué pour l'année universitaire 2021-2022

Président :

**Claude LEROY** 

#### Membres:

Edouard HERTZ Philippe GRELU Benoît CLUZEL Dominique SUGNY Patrick SENET

## Suppléants:

Olivier FAUCHER
Patrice TCHOFO DINDA
Gérard COLAS DES FRANCS
Stéphane GUERIN
Adrien NICOLAI

### Article 2:

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'établissement et sur le site internet de l'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Bourgogne.

Fait à BESANCON, le

Président UBFC